



COLLECTIF

**RN126**

# Autoroute Castres - Toulouse

Communiqué

3 mars 2012

## L'autoroute Castres - Toulouse, fossoyeur de l'agriculture locale

Alors qu'à Paris le salon de l'agriculture bat son plein avec un réel succès cette année encore, entre Castres et Toulouse au contraire, c'est bien le massacre de cette agriculture qui serait programmé avec l'autoroute.

Ce massacre est occulté par les pro-autoroute, et soigneusement minimisé par le maître d'ouvrage, la DREAL. L'indifférence est profonde et bien illustrée dans ce que disait un des fers de lance de l'autoroute en 2008<sup>1</sup> « *L'autoroute ne gêne personne, elle ne passe que dans des champs !* ».

- **L'impact agricole est démesuré**

Et pourtant, sur l'ensemble de l'itinéraire de Castres à Verfeil, c'est plus de 150 exploitations agricoles qui sont touchées, dont 108 dans le Tarn. **Plus de 30%** de ces 108 exploitations tarnaises seraient fortement fragilisées, dont une demi-douzaine vouée à disparaître<sup>2</sup>.

Ce serait la perte de plusieurs centaines d'hectares de terres considérées comme **les plus fertiles** du Tarn, et ce serait la déstructuration foncière d'exploitations dynamiques ou en pleine expansion. Combien précisément ? On ne sait pas ! Le bilan de la surface agricole touchée n'a pas été évalué sérieusement par la DREAL. Les chiffres présentés lors de la concertation ne tiennent pas compte de l'emprise des échangeurs, des délaissés, des emprises des réaménagements du réseau routier secondaire, des emprises pour les reconstructions des bâtis détruits, de l'emprise des remblais, de l'emprise des ouvrages nécessaires pour contrôler les crues du Girou. Mais le pire, **c'est l'absence totale de réserve foncière, rendant impossible la reconstitution d'une exploitation**<sup>2</sup>. Ce serait pour les agriculteurs touchés une perte sèche, et pour la collectivité aussi (De Verfeil à Maurens Scopont, entre 58% et 80% des terres qui disparaîtraient sont à très fort rendement<sup>2</sup>).

L'impact agricole du projet autoroutier est énorme, et n'a jamais été quantifié clairement ou présenté de façon impartiale par la DREAL.

- **L'activité agricole fait partie du monde économique**

Et puisque l'autoroute est supposée associée au développement économique, rappelons que l'agriculture est la **première activité économique** entre Castres et Toulouse. Pourtant, ce serait aussi l'activité la plus dégradée par la présence de l'autoroute, directement par l'emprise du projet, indirectement par les effets de l'urbanisation induite que tout le monde s'accorde à penser qu'elle serait très forte.

On pourrait s'attendre à ce que les retombées économiques de l'autoroute sur le secteur agricole et ses filières compensent les pertes, mais rien n'est pensé en ce sens, et les perspectives avancées du bout des lèvres par le représentant de la DREAL lors des ateliers du développement durable du 23/01/12<sup>3</sup> (développement de filières et de circuits de distribution) n'ont convaincu personne. Elles n'ont même pas été abordées par le groupe de travail sur l'agriculture lors de sa dernière réunion du 27/02/12.

Drôle de conception du développement économique avec cette autoroute, qui consiste à tuer la poule aux œufs d'or, en espérant trouver un trésor ...

Où est passé le « bon sens près de chez nous » qui devrait nous amener tous, et les décideurs en premier lieu, à préserver les terres les plus riches ? Il y a d'autres solutions qu'une autoroute sans trafic, hors de prix, sans financement et fossoyeur de notre agriculture locale.

1 Intervention de Laurent CABROL, les routes de l'Avenir, lors de la concertation en janvier 2008 à Castres.

2 Source : Chambre d'Agriculture du Tarn - 27 février 2012

3 Article la dépêche du midi du 24/01/12 : « *Pour Philippe Grammont, il reste « tout un travail à faire sur l'économie agricole » par rapport à l'arrivée de l'autoroute. « On voit trop souvent seulement l'impact sur le foncier mais il a un intérêt économique sur le développement de filières et de circuits de distribution », indique-t-il expliquant que de toute façon le groupe de travail « Aménagement et Agriculture », créé dans le cadre de la concertation sur le projet, tirera les enseignements et les orientations de cette journée de réflexion. En attendant, la prochaine étape sur l'autoroute débute le 30 janvier avec le lancement de la concertation sur le tracé définitif.* »